

La Fondation Etrillard remet le Prix du Patrimoine paysager et écologique à l'Abbaye de Bonnecombe.



Pour sa première édition, le jury pluridisciplinaire du Prix du Patrimoine paysager et écologique a sélectionné le projet de l'association Propolis pour la réhabilitation et restauration des espaces paysagers de l'Abbaye de Bonnecombe, située en Aveyron sur la commune de Comps-La-Grand-Ville. Lieu exceptionnel du patrimoine français fondé en 1167, l'abbaye de Bonnecombe est propriété de l'évêché de Rodez et Vabres. Elle a accueilli des moines de l'ordre cistercien puis trappiste jusqu'en 1965. Inoccupée depuis 2017, l'Association Propolis - animée par Émeric et Christine Fisset - étudie depuis l'implantation d'un centre de formation sur les questions environnementales et sociétales sur le site de cette abbaye.

A la suite de l'évaluation de sept projets éligibles faite par l'association Terre & Humanisme pour le volet écologique et par Frédérique Tézenas du Montcel pour la partie patrimoniale, trois dossiers ont été présélectionnés comme finalistes. Le jury a ensuite analysé ces trois dossiers et pris la décision de retenir l'Abbaye de Bonnecombe. **Une dotation de 30 000 euros va être attribuée au projet porté par l'association Propolis pour l'Abbaye de Bonnecombe.**

Dans un cadre millénaire qui s'étend sur 180 hectares entre forêt, potager, verger et parc, la protection et l'augmentation de la biodiversité du domaine, la valorisation des écosystèmes et la volonté de proposer au public de découvrir son écrin et sa beauté ont séduit le jury.

Autre axe fort du projet, l'Abbaye de Bonnetcombe prévoit de s'adonner à la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales avec plus de 300 espèces différentes et selon les méthodes de l'agroécologie.

Par ailleurs, le jury a été très sensible à la transmission intellectuelle et pédagogique qui passe par l'ouverture à l'horizon 2023 d'un centre de formation réservé à 50 étudiants chaque année pour réfléchir aux enjeux environnementaux et sociétaux. Sans oublier la dimension culturelle et sociétale avec la volonté d'établir à demeure des artisans et recevoir des artistes en résidence, développer des activités socio-éducatives, organiser des ateliers, concerts, conférences, festivals en lien avec les problématiques d'interaction entre environnement et société.

De ce site patrimonial dans un cadre d'exception, le projet Propolis vise donc à faire un lieu de référence, de réflexion et d'échanges sur les questions et les défis du monde à venir. L'ambition forte des porteurs du projet, et l'âme toute particulière et prenante du lieu ont aussi fait la différence. Le projet porté par l'association Propolis répond de cette manière à la mission de la Fondation Etrillard de tisser des ponts entre le passé et le monde dans lequel nous vivons.



Pour rappel, la mission du Prix du Patrimoine paysager et écologique est destinée à soutenir chaque année un projet de réhabilitation des parcs et jardins historiques, en France et en Suisse. Cette récompense - la première du genre- rappelle l'urgence à préserver notre patrimoine paysager en témoignant de sa beauté, de sa richesse, tout en veillant au respect de la nature et de l'environnement.

Lorsqu'on évoque la question du patrimoine, on pense d'emblée à l'architecture mais on oublie trop souvent une autre richesse ; celle du patrimoine naturel qui se révèle également fondamentale dans l'histoire, et la vie d'un domaine. Les bâtis offraient protection et confort ; les jardins, les potagers, les vergers, les forêts venaient remplir une fonction tout aussi cruciale. Nourrir et enrichir la communauté qui vivait dans ces lieux. Les architectes d'autrefois avaient compris la nécessité d'un savant équilibre entre ces différents éléments, établissant un lien naturel entre architecture, jardins et paysage. Ces entités ont toujours été pensées et conçues en interaction, autour d'un double défi. **Subvenir aux besoins d'une communauté et lui permettre aussi de s'élever dans une dimension artistique et spirituelle, en alliant le Beau à l'Utile. Redécouvrir la richesse de ces liens, c'est bien sûr saluer la remarquable pertinence avec laquelle ces domaines ont été imaginés.** C'est aussi observer l'efficacité des techniques ancestrales, l'évolution naturelle des jardins et leur capacité d'adaptation à la transformation des besoins humains, ce qui les rend présents et éminemment modernes, sources de multiples enseignements.

La France et la Suisse ont la chance de posséder un extraordinaire patrimoine paysager que l'on se doit de préserver et moderniser. **La Fondation Etrillard a donc choisi de créer le « Prix du Patrimoine paysager et écologique » pour soutenir les projets -publics ou privés- qui souhaitent donner un nouvel élan à un domaine en mêlant démarche environnementale et respect de leur héritage historique.**

Une démarche qui se double d'une dimension pédagogique avec l'ouverture des lieux au public et un travail de sensibilisation à l'écologie, notamment auprès des jeunes générations. Pour la création de cette récompense, la Fondation Etrillard s'appuie sur l'expertise de l'association Terre & Humanisme, pionnière de la transmission de l'agroécologie en France depuis 25 ans. Les projets ont été sélectionnés par un jury expert et pluridisciplinaire qui récompense chaque année, l'initiative la plus ambitieuse et la plus pertinente. Avec ce prix, la Fondation témoigne, à sa façon, de son engagement pour l'écologie. En réconciliant l'histoire et la modernité.



L'appel à projets, les critères de sélection et la récompense

Qui pouvait candidater ? Tout propriétaire -public ou privé- d'un domaine historique situé sur les territoires français et suisse pouvait faire acte de candidature. Par domaine historique, la Fondation entend l'ensemble des éléments bâtis ou naturels qui forment un jardin, un parc, une forêt ou des terres agricoles ; le tout devant présenter un intérêt historique, botanique, paysager, artistique ou architectural sans obligation de protection publique. Dans une volonté de transmission, ce domaine doit être ouvert au public, de façon régulière ou ponctuelle et -dans tous les cas- durant les Journées européennes du patrimoine.

Les projets devaient en outre, répondre à trois critères :

1/ Les travaux doivent être entrepris dans une démarche écologique, visant à préserver l'unicité et l'équilibre de l'écosystème.

2/ Ils sont soit en projet ou en phase de réalisation.

3/ Ils attestent d'une réelle pérennité du nouvel équilibre écologique.

Comment et quand, les candidats ont-ils pu faire acte de candidature ?

Les dossiers étaient à retrouver sur le site internet de la Fondation (www.fondationetrillard.ch) en cliquant sur « Prix du Patrimoine paysager et écologique -Fondation Etrillard ». Ils ont été remplis par les candidats et déposés au plus tard le lundi 21 septembre 2020 à minuit sur le site de la Fondation.

Quels critères de sélection étaient mis en œuvre ?

Les projets ont été évalués sur leur capacité à engager de nouvelles pratiques dans le cadre d'une transition en termes de permaculture et d'agroécologie. Sont notamment salués : l'insertion du projet dans l'esprit du lieu, la qualité artistique et paysagère de la composition, la gestion durable et écologique du site et l'ajustement du projet aux moyens financiers et humains envisagés.

Quelle récompense et quel suivi ?

Le jury a établi une présélection de sept projets avant d'élire le lauréat. Le lauréat reçoit une dotation de 30 000 euros et signe une convention avec la Fondation Etrillard régissant les modalités d'attribution et de suivi.



Un jury expert et pluridisciplinaire

Ce comité de sélection se compose de quatre membres permanents à l'initiative du projet, et d'un jury tournant constitué chaque année.

Le jury fondateur

Églantine Etrillard

Très active au sein de la Fondation familiale créée en 2015, Églantine Etrillard reconnaît néanmoins que la création de ce prix correspond cette fois à une démarche personnelle. Celle-ci tient à un intérêt de longue date pour la préservation des domaines historiques mais également à son expérience professionnelle dans l'univers des vins et spiritueux, qui en fait une observatrice privilégiée des nouvelles pratiques écologiques. Autant de raisons qui lui ont donné envie de s'engager dans la protection de la nature en choisissant d'allier histoire et modernité. « Avec ce prix, je souhaite participer à préserver la beauté de nos paysages mais également faire découvrir à un large public un monde bien vivant. Un monde qui a toujours su s'adapter aux besoins de ses contemporains en faisant appel à des pratiques naturellement bonnes pour l'environnement. »

Véronique Legeait

Ingénieure agronome de formation, Véronique Legeait a coordonné et accompagné de nombreux projets de développement agricole et rural, en Europe et en Afrique sub-saharienne, avec un accent sur la diffusion des pratiques agroécologiques. Elle est responsable depuis 2019 du Pôle expertise de l'association Terre & Humanisme qui propose appuis et conseils aux acteurs de la transition agroécologique. « Le patrimoine architectural et paysager d'un lieu est intimement lié à son patrimoine naturel et à l'histoire agricole locale. Ce Prix récompensera un domaine qui s'inscrit dans une démarche globale agroécologique ou permacole qui valorise le patrimoine et les ressources locales dans une optique d'autonomie et de respect de la biodiversité. »

Miguel Perez de Guzman

Diplômé en Management Culturel (IEP, Paris), ayant acquis une solide expérience au musée du quai Branly, Miguel Perez de Guzman dirige la Fondation Etrillard depuis février 2019. Très sensible à l'innovation, c'est avec enthousiasme qu'il a accompagné Églantine Etrillard à concevoir ce nouveau prix associant patrimoine et écologie : « l'idée est d'encourager la transmission et l'innovation pour penser les jardins de demain. Il me semblait qu'un prix comme celui-ci se devait d'exister et que la Fondation Etrillard, du fait de sa mission, avait un rôle à jouer pour répondre à ce défi. »

Frédérique Tézenas du Montcel

Paysagiste concepteur, Frédérique Tézenas du Montcel a suivi une formation de spécialisation en patrimoine des jardins à l'École d'architecture de Versailles. Elle a créé en 2005 l'agence Jardin-Patrimoine avec la mission de réhabiliter des parcs et jardins historiques en prenant en compte leur histoire et leur évolution. Son défi ? Croiser les connaissances historiques avec les données d'aujourd'hui pour imaginer ce qu'il pourra être demain. Lui donner un avenir sans jamais le trahir.

C'est cette ambition qu'elle cherchera à cerner à travers les différents projets proposés, tout en restant très sensible aux aspects techniques. « Un beau jardin sur le papier ne suffit pas. Les projets doivent s'inscrire concrètement dans un territoire (son sol, son climat), ne pas imposer un entretien trop compliqué ou chronophage. Bref, il faut du rêve et du réalisme. »

Le jury invité en 2020

Françoise Dubost

Sociologue et directeur de recherche du Cnrs, Françoise Dubost est l'auteur de plusieurs ouvrages de référence, notamment « Vert patrimoine, la constitution d'un nouveau domaine patrimonial » (1994), « Bienfaisante nature » (2003) ou encore « Ruralités contemporaines, patrimoine, innovation & développement durable » (2011). Elle s'attache notamment à l'étude sociologique et ethnologique des jardins populaires et du peuplement des banlieues mais également de l'architecture vernaculaire des paysages et des jardins historiques.

Natacha Guillaumont

Après une formation à l'École du Louvre en histoire de l'art et à la Sorbonne en philosophie, Natacha Guillaumont obtient le diplôme d'Architecte paysagiste de l'école Nationale Supérieure du paysage de Versailles. Elle dirige ensuite sa propre agence à Marseille avec de prendre le poste de professeure, responsable de la filière architecture et patrimoine à l'HEPIA, la Haute École de Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture de Genève. Elle y enseigne désormais la conception végétale appliquée au projet de paysage ainsi que l'urbanisme végétal.

Antoine Jacobsohn

Adjoint au directeur de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, en charge du Potager du Roi. Créé entre 1678 et 1683 à la demande de Louis XIV pour alimenter en produits frais la table royale, le Potager du Roi abrite aujourd'hui sur 9,4 hectares près de 500 variétés de fruits et 350 de légumes, cultivées dans le respect des règles écologiques - faisant de ce lieu de production et d'expérimentation un modèle dans la réflexion sur le développement durable. Ouvert au public, le Potager du Roi est également impliqué dans la formation des élèves de l'École Nationale Supérieure du Paysage (ENSP).

Nicolas Laisné

Après des études à l'École d'Architecture et des Territoires de Marne-La-Vallée, Nicolas Laisné crée en 2005 son agence dont l'ambition est de concevoir des bâtiments qui créent du lien, qui entrent en résonance avec les lieux et convoquent l'esprit propre à chaque ville. Il est lauréat de nombreux concours (l'Arbre Blanc à Montpellier, les bureaux climatiques Nice Meridia, Réinventer Paris...). Il sera également l'architecte français invité de la prochaine Biennale Internationale d'Architecture de Venise.

Gaëlle Rio

Diplômée de l'Institut National du Patrimoine et docteur en histoire de l'art, Gaëlle Rio a commencé sa carrière au musée Carnavalet - Histoire de Paris avant de rejoindre les équipes de conservation du Petit Palais. Elle est, depuis 2019, directrice du musée de la Vie romantique, installé au cœur du quartier de la Nouvelle Athènes dans l'ancienne demeure du peintre Ary Scheffer et consacré à l'art du XIX^{ème} siècle.

Éric Poitevin

Photographe et plasticien français, Éric Poitevin a été résident de la villa Médicis en 1989 avant d'enseigner à l'école des Arts Décoratifs de Strasbourg, puis de Nancy. Il est aujourd'hui professeur aux Beaux-Arts de Paris et expose régulièrement dans les institutions nationales et internationales.

La Fondation et ses ambitions

Créée en 2015 et basée en Suisse, la **Fondation Etrillard vise à encourager les initiatives culturelles et artistiques qui réconcilient les traditions et l'histoire européennes au monde contemporain**. La Fondation exprime là sa profonde conviction : il existe une permanence, un fil rouge trop souvent oublié qui unit indéfectiblement passé et présent. Elle est donc attentive aux projets de ceux qui trouvent inspiration dans les réalisations artistiques et culturelles dont nous sommes héritiers, voyant en elles un moyen pour insuffler le beau et le partager au plus grand nombre.

Pour l'accomplissement de cette mission, la Fondation Etrillard distribue principalement ses dons dans le domaine de la musique - en encourageant les efforts de recherche et de redécouverte qui perpétuent l'universalité de la musique européenne - et du patrimoine, aidant à la conservation de la beauté de lieux, d'objets et de documents de telle sorte que leur restauration préserve leur rôle de témoignage de la culture et histoire européennes. Enfin, la Fondation constitue une collection d'art ancien qui a pour objet d'élargir l'accès à un art et à des œuvres insuffisamment connues et qui méritent de l'être tant elles sont riches et variées sur le plan esthétique et iconographique. La Fondation Etrillard dont le siège est à Genève est un organisme de droit suisse, sans but lucratif. Conformément à la volonté de son fondateur, elle est active au sein du canton de Genève, en Suisse, et en Europe principalement en France, Italie et Allemagne.

www.fondationetrillard.ch

Communication / presse

**Marie
Jacquier**
— art & communication

marie@mariejacquier.com
+ 33 6 13 54 60 12
21 Bd de Beauséjour
75016 Paris
mariejacquier.com

Marie Jacquier - marie@mariejacquier.com - + 33 6 13 54 60 12

Simone Bourgarel - think@bourgarel.eu - + 33 6 16 34 40 60

Crédit images : Abbaye de Bonnecombe@AssociationPropolis

